lions pour la part de l'Etat dans la création des onze cents emplois de gardiens de la paix à Paris.

M. Deibler sans domicile

Paris, 26 juillet. — M. Deibler a reçu aujourd'hui congé de son appartement de la rue Vicq-d'Azir.

Son propriétaire est obsédé par la présence continuel le devant son immeuble de deux agents.

Une lettre du lieutenant Mizon

Paris, 26 juillet. — Dans une longue lettre adressée au directeur de l'agence Dalziel, le lieutenant Mizon, réfute victorieusement les imputations dirigées contre lui par lord Aberderre et accuse formellement la Compagnie du Niger de violer l'acte de Berlin et de pousser les peuplades africaines au pillage et à l'assassinat des explorateurs appartenant à des nations autres que l'Angleterre.

Le lieutenant Mizon explique sa lettre à M. Flint en disant qu'il n'avait pas à se plaindre de l'attitude personnelle de cet agent à Sangard, mais il ajoute que, en eut-il été autrement, il eut peut-être été forcé d'agir de même, n'ayant d'autre idée que de pouvoir poursuivre à tout prix son expédition.

M. Mizon déclare qu'il n'a aucun parti-pris contre l'Angleterre. Il reconnaît même que certains agents de la Compagnie du Niger se sont conduits vis-à-vis de lui avec courtoisie.

Il avait particulièrement à se plaindre de l'agent Macinchoch qui tout en lui faisant bon accueil prenait toutes les mesures propres pour faire massacrer nos expéditions.

Le choléra des enfants à Saint-Denis

Saint-Denis, 26 juillet. — Un enfant de quatre mois et un jeune garçon de huit ans sont morts aujourd'hui du choléra.

Le choléra en Russie

Saint-Pétersbourg, 26 juillet. — Les désordres publics, toujours engendrés par des bruits absurdes qui circulent dans la populace, se renouvellent à chaque instant dans les différentes localités des bords du Volga, surtout dans la province de Saratov, mais pour le moment sans scène de violence. Les paysans des villages se contentent de chasser les médecins qui viennent y remplir des missions sanitaires.

Il y a eu aussi des actes de mutinerie de la part de voyageurs à bord des bateaux à vapeur du Volga, et la désertion augmente de jour en jour dans le personnel des ouvriers travaillant dans cette même région à la construction ou à la réparation des chemins de fer et autres entreprises.

Grâce à l'énergique initiative du nouveau préfet de Saint-Pétersbourg, le général Wahl, on y active beaucoup les mesures sanitaires, le nettoyage des maisons et autres précautions destinées à conjurer l'invasion du choléra. Très énergiques et actives aussi les mesures préservatrices mises en pratique à Nijni-Novgorod, sous la direction du général Baranof, gouverneur général de cette ville, et auxquelles on apporte un soin tout particulier à cause de la prochaine ouverture de la fameuse foire.

Odessa, 26 juillet. — Les désinfectants destinés aux ports contaminés de la mer d'Azof n'ont pu y être transportés par suite du refus des steamers de faire escale dans ces ports.

L'épidémie s'étend à toutes les villes du littoral de cette mer.

La fièvre typhoïde à Chateaudun

Chateaudun, 26 juillet. — Quelques cas de fièvre typhoïde ont été constatés au quartier occupé par le 2e chasseurs. Le colonel a fait évacuer les locaux.

Mauvaises nouvelles d'Obock

Paris, 26 juillet. — Les nouvelles de la côte des Somalis sont mauvaises au point de vue sanitaire. Le choléra continue à sévir avec force au Harrar, au Choa et un peu dans toute l'Abyssinie et les Galles. La famine existe depuis si longtemps en ces pays que l'épidémie trouve une proie facile dans les populations épuisées. Les caravanes qui descendent à la côte ont propagé la maladie à Zeïlah, à Bulaar, à Djiboutti. Bulaar vient d'être détruit par un incendie. Il avait été particulièrement éprouvé par le choléra, qui y avait fait, le mois dernier, environ 1000 victimes, à peu près le quart de la population sédentaire.

Un grand mariage

Paris, 26 juillet. — Demain à midi, aura lieu à Saint-François-Xavier, en présence du duc de Chartres et de la reine Isabelle, le mariage de la fille du duc de Doudeauville, député de la Sarthe, avec le marquis d'Harcourt, lieutenant au 3e bataillon de chasseurs.

Béala et la fille Soubère en cour d'appel

Lyon, 26 juillet. — Béala et la fille Soubère, les complices de Ravachol comparaîtront demain devant la cour d'appel pour leur condamnation de Saint-Etienne. Ils sont arrivés le 23 juillet à Lyon et ont été écroués dans la prison de Saint-Paul et Saint-Joseph.

Un article du « Peuple » de Bruxelles

Bruxelles, 26 juillet. — Le *Peuple*, organe socialiste, commentant le meeting socialiste d'hier et la visite faite par les compagnons de la maison du *Peuple* à la maison des ouvriers dit que les deux fractions ouvrières se sont tendu la main, affirmant par là leur volonté de marcher d'accord pour la conquête de toutes les lois ouvrières que le prolétariat réclame.

C'est un événement d'une importance énorme dont les gouvernants et l'Oligarchie censitaire comprendront aussi bien que nous l'importance. Il aura pour conséquence de les rendre prudents et de leur faire accorder avec plus ou moins de grâce, le suffrage universel que l'on est bien décidé d'obtenir.

M. Wilson n'irait pas en appel

Loches, 26 juillet. — Malgré l'annonce contraire de certains journaux, M. Wilson n'a pas fait appel au jugement de Loches. Le délai expire à minuit.

Les affaires du Maroc
Pas de conférence européenne

Madrid, 26 juillet. — La *Epoca* croit dénué de fondement le bruit qui a couru d'une prochaine réunion d'une conférence en vue de traiter la question du Maroc.

Un projet d'exposition universelle à Berlin

Berlin, 26 juillet. — La *National Zeitung* croit pouvoir affirmer que divers gouvernements allemands, parmi lesquels se trouve l'un des plus puissants de l'empire, ont donné un avis défavorable relativement à la question qui leur a été posée au sujet du projet d'exposition universelle à Berlin.

Dans les cercles industriels, on a reçu aussi plusieurs réponses défavorables.

Examen des premiers projets du Pont sur la Manche

Londres, 26 juillet. — Cette après-midi a eu lieu la réunion des actionnaires de la Compagnie du Pont sur la Manche.

M. Stanhope, qui présidait la réunion, a rappelé que, l'année dernière, une commission avait été désignée pour examiner avec MM. Schneider du Creusot et Hersent les premiers projets du Pont sur la Manche afin d'introduire quelques modifications.

Ce travail est terminé les ouvertures des arches ont été portées de 400 à 500 mètres; les constructions du mur prendraient quatre ans et le pont en entier serait terminé en sept ans. Le coût total ne dépassera pas 800 millions.

Il s'agit maintenant d'obtenir le droit de construire le pont. M. Stanhope espère que le nouveau ministère libéral tiendra à cet égard un plus grand compte des intérêts de l'Angleterre et de l'Europe.

Une grève dans la Loire

Montluçon, 26 juillet. — Deux cents ouvriers occupés sur le territoire de la commune de Dion, aux travaux du canal latéral de la Loire, viennent de se mettre en grève. Ils réclament une augmentation de salaire. Les grévistes sont très surexcités ; ils ont provoqué de graves désordres et des rixes sanglantes. La gendarmerie a dû intervenir.

L'éruption de l'Etna

Catane, 26 juillet.— L'éruption par l'Etna de pierres et de fumée augmente ainsi que les bruits souterrains ; la pluie de cendres continue. Hier soir un tremblement de terre a été ressenti à Mine.

Les manœuvres navales

Ajaccio, 26 juillet. — L'escadre de réserve prend ses dispositions en prévision de l'attaque attendue cette nuit. Trois torpilleurs, sortis du port, explorent le golfe au large.

Orages et catastrophes aux Etats-Unis

New-York, 26 juillet. — Il fait une chaleur intense aux Etats-Unis. Les orages se multiplient. Une famille de neuf personnes s'est noyée près de Wheeling. Dans la Virginie occidentale, une trombe a détruit plusieurs ponts sur la voie ferrée.

L'émeute de Santander

Madrid, 26 juillet. — La rixe de Santander a commencé dans une salle de bal entre un militaire et un civil. En peu de temps, un grand nombre de soldats du bataillon de Bailen et de civils se sont mêlés à la lutte. L'officier et les soldats de garde au poste de la caserne de l'Alameda ont tiré sur les groupes. Il y a eu de part et d'autres deux morts quelques blessés. La foule s'est portée en masse vers l'hôpital où les blessés avaient été transportés. Le maire et le préfet ont été entourés par des groupes surexcités qui menaçaient d'envahir la caserne. La foule a stationné jusqu'à trois heures du matin. Le préfet a réussi à calmer les esprits en promettant le châtiment des coupables. Les officiers du bataillon de Bailen reconnaissent que les réclamations du public sont fondées.

L'affaire de Soisy-sous-Etioles aux assises

Versailles, 26 juillet. — Le poste habituel de la cour d'assises sera doublé demain à cause de l'affaire de Soisy-sous-Etioles qui viendra l'après-midi. Un piquet de service sera sous les ordres d'un officier; quinze gendarmes sont commandés et, en cas d'insuffisance, d'autres brigades seront immédiatement détachées. Une brigade d'agents de la sûreté, composée de neuf hommes, viendra demain matin.

Une cause curieuse. — Acquittement

Paris, 26 juillet. — La cour d'assises a acquitté le nommé Campaud, accusé d'avoir fait usage de faux firmans du Shah de Perse, conférant la décoration du « Lion et Soleil » de Perse.

Le canon à tir rapide

Paris, 26 juillet.— On se rappelle les violentes discussions qui ont eu lieu récemment à la Chambre à propos des canons à tir rapide de la marine. Il paraît que la question est réglée. D'accord avec les services techniques, le corps du canon à tir rapide français sera établi selon les tracés de l'usine de Ruelle ; la fermeture des culasses et l'affût seront du système Canet. M. Burdeau — dit-on — fera appel à l'industrie française pour activer la fabrication de ces engins de guerre.

Une explosion meurtrière

Vienne, 26 juillet. — Un journal de Vienne annonce qu'une explosion a eu lieu près de Gratz, dans une fabrique de poudre.

Deux hommes ont été grièvement blessés.

Fausse nouvelle

Vienne, 26 juillet. — La nouvelle donnée par les journaux de la retraite du ministre de la guerre est démentie de source autorisée.

La question de l'Uganda et le Vatican

Rome, 26 juillet. — Le Vatican vient d'envoyer au cardinal Lavigerie et au vicaire apostolique de l'Uganda une invitation à réfuter les faits exposés par le capitaine Lugard dans son rapport à la compagnie anglaise de l'Afrique orientale. Au Vatican, on est convaincu qu'il sera démontré que les missions catholiques de l'Uganda ont été victimes de l'attaque perfide et longuement préméditée des missions évangéliques, auxquelles le capitaine Lugard a prêté ses conseils et son concours.

Un accident à Lucerne

Lucerne, 26 juillet. — Hier soir, à dix heures, une société américaine, composée de cinq personnes, deux dames et trois hommes, se livrait à une partie de canot sur la Reuss. La barque, engagée trop avant dans le courant, a été emportée contre la pile d'un pont où elle s'est brisée. Une dame a été noyée. Les autres personnes ont été sauvées à grand'peine.

Au Tonkin

Paris, 26 juillet. — Au ministère de la marine, on n'a aucune nouvelle du Tonkin confirmant la perte du *Jacquéa*. On a dû confondre avec le *Garnier*, chaloupe de même type perdue il y a quatre mois au Tonkin.

Paris, 26 juillet.— Le *Courrier de Haïphong* du 19 juin, arrivé ce matin à Paris, rapporte que, dans le deuxième territoire militaire, district de Than-Moi, entre Bac-Lé et Lang-Son, une rencontre a eu lieu à huit kilomètres de Lang-Xac, entre la compagnie de tirailleurs tonkinois et une bande chinoise. Le capitaine et un sergent français ont été tués ; un autre sergent, également Français, a été blessé ; sept tirailleurs sont restés aux mains des pirates avec leurs armes.

L'escadre française à Gênes

Paris, 26 juillet. — On sait que lors de la visite du président de la République à Toulon, le vice-amiral Lovera di Maria, qui est venu le saluer au nom du roi d'Italie, commandait deux cuirassés et un torpilleur. Au cas où, à l'occasion de la visite du roi d'Italie à Gênes, le gouvernement français enverrait une partie de l'escadre de la Méditerranée le saluer dans ce port, cette force navale se composerait probablement de tout ou partie de la première division de l'escadre et serait commandée par le vice-amiral Rieunier.

Les auteurs de l'incendie de la Bénédictine de Fécamp

Fécamp, 26 juillet.— Voici des détails sur l'arrestation des incendiaires présumés de la Bénédictine. Séverin Dumont, ancien cultivateur à Bordeaux-Saint-Clair, arrêté depuis longtemps, a déclaré avoir mis le feu au moyen d'un récipient de pétrole et d'une mèche enflammé jetée, rue Herbeuse, dans le grenier situé sur les bureaux de la Bénédictine. En effet, les experts reconnaissent que le feu a pris ainsi. Dumont a déclaré avoir agi par vengeance, parce qu'il n'avait pas été repris comme employé avec son complice Duchemin, ancien boulanger aux Loges, lequel a été arrêté aujourd'hui. La gendarmerie a saisi à son domicile de nombreux journaux relatant l'incendie. Duchemin est âgé de cinquante-quatre ans. Il nie énergiquement. Il sera emmené demain au Havre, où se trouve Dumont, premier détenu.

Rétablissement de M. Pasteur

Paris, 26 juillet. — M. Pasteur s'est rendu hier à l'Institut pour prendre part au vote relatif à la direction de l'Observatoire. La santé de M. Pasteur est excellente.

Les catéchismes électoraux

Paris, 26 juillet. — C'est jeudi que le conseil d'Etat doit s'occuper du recours comme d'abus introduit devant lui par le garde des sceaux contre les catéchismes électoraux.

Les fêtes franco-russes

Paris, 26 juillet. — Les membres du comité d'organisation des fêtes pour venir en aide aux victimes du choléra en Russie ont été reçus ce matin par M. Loubet, président du conseil, qu'ils ont entretenu d'un projet d'émission de bons à lot. M. Loubet doit avoir, à ce sujet, une entrevue avec M. Christophle, gouverneur du Crédit foncier.

Le choléra à l'asile de Bonneval

Chartres, 26 juillet. — Il y avait hier soir trente cholériques à l'asile d'aliénés de Bonneval. On compte enrayer promptement l'épidémie.

Wilson en appel

L'affaire Wilson viendra devant la cour d'appel d'Orléans le 9 août prochain.

Le procès Morès

L'affaire Morès ne viendra aux assises qu'après les vacances judiciaires.

L'affaire du rabbin de Bône

Constantinople, 26 juillet.— De l'enquête ouverte par le préfet, il résulte qu'en dépit de ses imprudentes dénégations, le rabbin de Bone a réellement prononcé les paroles répétées par les journaux. Le préfet a invité le sous-préfet de Bone à recueillir de nouveaux renseignements et à les lui transmettre dans le plus bref délai, afin d'aviser aux mesures à prendre à l'égard du rabbin.

Le vol de la dynamite

Les jurés de Seine-et-Oise ont reçu des lettres de menaces à l'occasion du procès du vol de Soisy-sous-Etiolles.

La catastrophe de Saint-Gervais. — Une curieuse aventure

Genève, 27 juillet. — Parmi les aventures les plus curieuses arrivées pendant la catastrophe de Saint-Gervais figure celle de M. X..., qui était aux bains de Saint-Gervais. M. X... occupait, au deuxième étage du vieux bâtiment des bains, qui a en grande partie été emporté, une chambre donnant sur la cour de l'hôtel. Au premier bruit, M. X... s'est rendu dans la chambre de sa femme, dont les fenêtres prenaient jour sur le torrent ; tout à coup M. et Mme X... ont été précipités du second au premier étage et Mme X... a bientôt disparu dans les flots où elle a trouvé la mort.

Quant à M. X..., qui est un excellent nageur, il a fait la planche et a été ainsi entraîné par les flots sur un parcours de 5 kilomètres environ, pendant lequel il a dû continuellement repousser les troncs d'arbres et les débris de toute sorte qui, à chaque instant, menaçaient de l'assommer. M. X..., exténué et couvert de meurtrissures, est venu s'échouer dans une ferme située dans la plaine du Fayet, à proximité de l'Arve. Là, on lui a prodigué des soins, et il a pu se débarrasser de la boue.

Sentant qu'il allait avoir un accès de fièvre, M. X... auquel on avait prêté des vêtements, se mit en route, et, comme il est un excellent marcheur, il a pu retourner à Saint-Gervais, en passant par Mégève, et arriver à dix heures du matin au village de Saint-Gervais, où il a trouvé un refuge chez le curé. A l'heure qu'il est, M. X... est en bonne santé, mais il se ressent encore des meurtrissures qu'il a reçus pendant que le torrent en fureur l'emportait au loin.

A la ferme du Fayet, où il avait pu aborder, M. X... trouva le portier de l'hôtel de Saint-Gervais, qui avait été porté jusque-là par un glaçon, ainsi que M. Bienvenu; mais ces deux derniers, transportés à Sallanches, ont été moins heureux que lui, car ils ont succombé à leurs blessures et à l'infection provoquée par la boue limoneuse qui y avait pénétré.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Les élections au Conseil général et au Conseil d'arrondissement. — Un arrêté préfectoral divise la ville de Roubaix, pour les élections du 7 août, en dix-sept bureaux de vote, savoir :

Canton Est : 1. Hôtel-de-Ville, salles des adjudications ; 2. Ecole de garçons, rue Pierre-de-Roubaix ; 3. Ecole de garçons, rue Delezenne ; 4. Ecole de garçons, rue Decrème ; 5. Ecole de garçons, rue d'Hem ; 6. Ecole de garçons, rue du Moulin.

Canton Ouest : 1. Ecole de garçons, rue du Bois ; 2. Ancien immeuble Pierre Catteau, rue du Grand-Chemin ; 3. Ecole de garçons, rue Brézin ; 4. Ecole de filles, rue de Naples.

Canton Nord : 1. Local des cours de langues, place Notre Dame ; 2. Ecole de garçons, rue St-Vincent-de Paul ; 3. Ecole de garçons, rue Archimède ; 4 Ecole de garçons, boulevard d'Halluin ; 5. Ecole de garçons, rue Turgot ; 7. Ecole de garçons, rue Ternaux ; 7. Ecole de garçons, rue Montaigne.

Les bureaux de vote. — Par suite de la création d'un troisième canton, la ville de Roubaix a été divisée en dix-sept bureaux de vote qui comprennent chacun les places, boulevards, rues et impasses désignés ci-après :

1e CANTON-EST

1er Bureau, Hôtel-de-Ville (salle des adjudications). — Rues du Bassin, Bernard, boulevard de Cambrai, rues du Général-Chanzy (partie comprise entre la rue de Lille et le boulevard de Paris n°s 2 à 10), rues Charles-Quint, du Château, Colbert, du Coq-Français n°s 3 à 39 et partie droite non numérotée de la rue de la Tuilerie et des Longues-Haies), rues Desbonnets, des Filatures n°s 1 à 41 et 2 à 24 (partie comprise entre les rues de la Tuilerie et des Longues-Haies), boulevard Gambetta, Grande-Place n°s 17 à 27 (partie contournant la Place depuis la Mairie jusqu'à la Grande-Rue), Grande-Rue n°s 2 à 200 (côté droit jusqu'au canal), rues de la Halle, Jeanne d'Arc, de Lannoy n°s 1 à 39 et 2 à 44 (partie comprise entre le boulevard Gambetta et la rue des Longues-Haies), place de la Liberté, rue de Lille (numéros impairs), quai de Lorient, rues des Loups, de Magenta, Mirabeau, Nadaud, Neuve (n^os impairs), boulevard de Paris, rue Pierre-de-Roubaix n°s 1 à 27 et 2 à 50 (partie comprise entre la Grande-Rue et la rue des Longues-Haies), rues Pierre-Motte, de la Sagesse, de la Tuilerie, de l'Union, Vauban.

2e Bureau, Ecole de garçons rue Pierre-de-Roubaix. — Rues de la Balance 1 à 77 et 2 à 84 (partie comprise entre les rues Pierrede-Roubaix et de Condé), de Beaurewaert, Bède Belfort, rue Casimir Périer, boulevard de Colmar, place de général Faidherbe, rues des Fossés, Franklin (partie situé entre les rues Pierre-de-Roubaix et Babylone), Lafayette, de Leuze, Leverrier, des Longues-Haies (partie comprise entre la rue de Lannoy et le boulevard Gambetta) N°s 139 et 88 à la fin, de Lyon, Monge, boulevard de Mulhouse (partie comprise entre les rues de Lannoy et de Condé), rues Newton, Paul Bert, Pierre-de-Roubaix, à partir des n°s 29 et 52 à la fin, (partie comprise entre la rue des Longues-Haies et la rue de Maufait), de la Planche trouée, Réaumur, St-Amand, St-Eleuthère, Ste-Elisabeth, place Ste-Elisabeth, rue Saint-Quentin, Thiers, du Tilleul N°s 203 et 168 à la fin (partie comprise entre les rues de Lannoy et de Condé).

3e bureau, école de garçons, rue Delezenne. — Rues Alfred de Musset, d'Alger (partie comprise entre la Grande-Rue et la rue d'Avelghem), rues d'Antoing, d'Ath, d'Avelghem, de Babylone, de la Balance n°s 79 et 86 à la fin (partie comprise entre les rues de Condé et Marceau), boulevard de Beaurepaire, rues du Bon rasoir, Bourdaloue, de Carihem, Quai de Cherbourg, rues de Cohem, de Condé, de la Conférence (partie comprise entre la Grande-Rue et la rue d'Avelghem), Sentier de Courcelles, rues Dampierre, Delezenne, Dessaix, d'Estaing, Fénelon, Fléchier, Franklin (partie située entre la rue de Babylone et le boulevard de Beaurepaire), Grande-Rue à partir du n° 202 partie droite située au-dessus du canal), rues Guizot, Hoche, Lamartine, Lannes, route de de Leers, rues Marceau, de Maufait, Molière, de Mons, boulevard de Mulhouse (partie située entre la rue de Condé et la rue du Pile), rue des Palmiers, rue et place du Pile, place du Saint-Rédempteur, rue Saint-Hubert, rue et quai du Sartel, rues Sévigné, des Soies, Soult, du Tilleul prolongée, de la Tortue, de Tournai, rue et hameau des Trois-Ponts, rues de Valenciennes, Victor Hugo, quai de Wattrelos.

4me bureau, école de garçons, rue Decrème. — Rues de Bavai, de Bourgogne, Charlemagne du Coq-Français, n°s 167 à 207 et 164 à 208 (partie comprise entre les rues Decrème et du Tilleul, Rues Decrème, (partie située entre les rues du Coq-Français et de Lannoy) n°s 85 et 102 à la fin, rues Delaborde, Duguesclin, Fabert, Jouffroy, Lafontaine, de Lannoy, n°s 41 à 289 et 56 à 352 (partie comprise entre la rue des Longues-Haies et les boulevards de Mulhouse et de Reims). Rues Malplaquet, Massillon, Montgolfier, impasse Nabuchodonosor, rues Neuve Racine, du Progrès, boulevard de Reims. (partie comprise entre la rue Jouffroy et la route de Lannoy). Rues de Rocroy, Sainte-Thérèse, du Tilleul, des n°s 127 à 201 et 78 à 166 (partie comprise entre les rues du Coq-Français, Jouffroy et de Lannoy. Rue Volta.

5e bureau, école de garçons, rue d'Hem. — Rues de Beaumont, Béranger, de Bouvines, de Ma Campagne, à partir des n°s 45 et 48 à la fin (Partie comprise entre les rue Decrème et du Tilleul), Châteaubriand, Claude le Lorrain, Courbet, de Denain, avenue Descat, rues d'Epinoy, d'Espagne, d'Hem, Ingres, Jean de Meun, Jean Goujon, de Lannoy (A partir des n°s 201 et 354 jusqu'à la limite du territoire.), Larochefoucauld, Leconte Bailleu, Lesueur, Linnée, boulevard de Lyon, rues de Maubeuge, Nicolas Le Blanc, Nicolas Poussin, des Parvenus, Payen, hameau du Petit Beaumont, rues Pigalle, de la Potennerie, Prince de Ligne, hameau du Raverdi, boulevard de Reims (Partie située entre le chemin d'Hem et la rue Jouffroy.), rues Scheppers, du Tilleul (A partir des n°s 1 à 125 et 2 à 76. Partie comprise entre la rue d'Hem et la rue du Coq-Français), de Tunis, Yolande.

6e Bureau, école de garçons rue du Moulin. — Rues d'Aquesseau, de Barbieux, Bossuet, de Ma Campagne (partie comprise entre la rue du Moulin et la rue Decrème N° 2 à 46), du Général Chanzy (partie située entre le boulevard de Paris et la rue du Moulin, n° 5 à 95 et 20 à 72), Coligny, du Coq-Français, n° 33 à 147 et 88 à 124 (partie comprise entre les rues des Longues-Haies et Decrème), Dammartin, Decrème, à partir des n° 1 à 82 et 2 à 100 (partie comprise entre les rues du Moulin et du Coq-Français), boulevard de Douai, rues des Filatures à partir des n° 43 et 26 à la fin (partie comprise entre les rues des Longues-Haies et Saint-Jean), du Havre, Lacordaire, des Longues-Haies (n° 1 à 137 et 2 à 86, partie comprise entre les rues du Moulin et de Lannoy), Mazarin, Monthyon, du Moulin, Pascal, Saint-André, Saint-Jean.

2e CANTON OUEST

1er bureau école de garçons, rue du Bois. — Rues des Arts (partie comprise entre la rue de Lille et la rue d'Isly). N°s 1 à 97 et 2 à 120, du Bois, de Crouy, du Curoir, des Fabricants, Grande-Place (N°s 7 à 15), rue de l'Industrie N°s 3 à 111 et 2 à 82, (partie située entre les rues de Lille et d'Isly), rues d'Isly, d'Inkermann, de Lille (N^os pairs), Montesquieu, Neuve, du Nord, rue de la Perche (partie comprise entre la rue de Lille et la rue d'Isly), N°s 1 à 57 et 2 à 56, rues Richelieu, de Rohan, Saint-Georges, Saint-Roch N°s 1 à 57 et 2 à 58 (partie située entre les rues d'Inkerman et d'Isly), de Sébastopol, de Soubise, place du Trichon, rue du Trichon.

2e bureau, ancien immeuble Pierre Catteau, rue du Grand-Chemin. — Rue de l'Alma (partie située entre la rue du Grand-Chemin et la place de la Gare) n°s 2 à 26 et la gare du Nord, rues de l'Alouette, des Arts (partie comprise entre la rue d'Isly et la rue de la Digue), n°s 99 et 122 à la fin, de Blanchemaille n°s 1 à 5 et 2 à 4 (partie située entre les rues du Chemin de Fer et de la Gare, rues des Champs, du Chemin-de-Fer, de la Concorde, Deregnaucourt, de la Digue, de l'Epeule n°s 1 à 65 et 2 à 70 (partie située entre les rues du Grand-Chemin et des Arts) de l'Espérance, des Fleurs, de la Gare (numéros impairs), du Grand-Chemin, de l'hospice, n°s 1 à 19 et 2 à 26 (partie comprise entre les rues du Grand-Chemin et de la Gare), rues Miln, Mimerel, Nationale (partie située entre les rues de l'Espérance et de la Gare n°s 1 à 5, du Parc, Pasteur, de la Providence, des Viviers.

3e bureau, école de garçons, rue Brézin. — Place d'Amiens, rues Bella, Brézin, du Brondeloire, de Croix, Cugnot, Descartes, de l'Epeule, n°s 67 et 72 à la fin (Partie située entre la rue des Arts et la limite du territoire), Foucault, Heilman, de l'Industrie, n°s 113 et 84 à la fin. (Partie située entre les rues d'Isly et de l'Epeule), de la Lainite, du Marquisat, Nouvicomes, des Ogiers, de la Perche, n°s 59 et 58 à la fin (partie située entre les rues d'Isly et de Croix), Philippe de Girard, Saint-Roch, n°s 59 et 60 à la fin (partie située entre les rues d'Isly et de Croix), Salomon de Caus, du Téléphone prolongée, du Tonkin prolongée, de Turenne, des Vélocipèdes, de Wasquehal, Watt.

4e Bureau, Ecole de filles rue de Naples. — Rue d'Alsace (numéros impairs), boulevard d'Armentières (n° 1 à 43 et 2 à 76, (partie située entre la rue Cuvier et le boulevard de la République), rues de Béthune, Boucher de Perthes, Bourgelat, Cicéron, Corneille, Cuvier, Favreul, du Fresnoy, d'Italie, de Lens, de Lorraine, de Luxembourg, de la Makellerie, de Mouveaux, de Naples, de l'Ouest, boulevard de la République (numéros impairs), rues de Bome, Solférino.

3e CANTON NORD

1er bureau, cours de langues vivantes, place Notre-Dame. — Rues de l'Arc, de la Banque, Blanchemaille (partie comprise entre les rues de la Gare et de la Redoute). N°s 47 à 47 et 12 à 96), place Chevreul, rues de la Clef, du Curé, de l'Ermitage (partie située entre les rues Nain et de la Redoute). N°s 1 à 39 et 2 à 40, du Fort (partie comprise entre les rues St-Antoine et du Collège). N°s 1 et 2 à 22, r. de la Gare (Numéros pairs jusqu'à la rue Blanchemaille, n°s 2 à 118). Grand'Place, N°s 1 à 5 et 28 à 33 (partie située entre la rue du Vieil-Abreuvoir et le côté gauche de la Grand'Rue, Grand'Rue (partie comprise entre la Grand'Place et la rue du Collège. N°s 1 à 85, rue de l'Hospice (partie située entre les rues de la Gare et Nain. N°s 28 à 37 et 38 à 45, rues Latine, des Lignes, Nain, Nationale (partie située entre la rue de la Gare et la rue Nain). N°s 23 à 27, rues Notre-Dame, Pauvrée, du Pays, Pellart (partie située entre la rue du Pays et la rue du Collège) N°s 1 à 79 et 2 à 72, rue de la Redoute (partie située entre les rues des Lignes et de Blanchemaille). N° 1 à 99 et 2 à 80, rue St-Antoine (partie comprise entre les rues Pellart et du Fort). N°s 1 à 45 et 2 à 72, rues St-Etienne, St-Honoré, contour St-Martin, rues St-Pierre, Vancanghem, du Vieil-Abreuvoir.

2e Bureau, école de garçons, rue Saint Vincent. — Rue de l'Alma (partie située entre les rues de la Gare et Archimède.) (N°s 44 à 129 et 54 à 172). Rues Archimède (partie située entre les rues de l'Alma et Jacquard). N°s 53 et 78 à la fin, d'Arcole, de l'Avocat, de Cassel, des Chasseurs, du Fontenoy (partie située entre les rues de Blanchemaille et de Cassel, à partir des n°s 79 et 90 à la fin, de France (partie comprise entre les rues de l'Alma et Jacquard.) N°s 1 à 57 et 2 à 26. Fort-Frasez, rue de la Gare (côté droit à partir de la rue de Blanchemaille jusque la rue de l'Alma), N°s 120 à 144. Rues Isabeau de Roubaix, Jacquard (partie située entre les rues de Tourcoing et Stéphenson.) N°s 63 et 70 à la fin. Rues de la Lys, de la Redoute (partie située entre les rues de Blanchemaille et de l'Alma), N°s 101, et 82 à la fin. Saint-Vincent-de-Paul, de Toulouse, Fort Mitel.

3e bureau, école de garçons, rue Archimède. — Rues de l'Alma (partie située entre les rues Archimède et de Tourcoing), n°s 133 et 175 à la fin ; Archimède (partie située entre les rues Richard-Lenoir et de l'Alma), n°s 1 à 51 et 2 à 76 ; de Blanchemaille (partie située entre les rues de la Redoute et de la Chapelle-Carrette), n°s 49 à 133 et 98 à 186 ; de la Chapelle-Carrette, des Charpentiers, du Collège (partie située entre la rue du Nouveau-Monde et la place de la Fosse-aux-Chênes), n°s 126 à 184 ; du Calvaire, de l'Ermitage (partie comprise entre les rues de la Redoute et du Fontenoy), n°s 41 à la fin ; des Fondeurs, du Fontenoy (partie située entre les rues de la Fosse-aux-Chênes et de Blanchemaille), n°s 1 à 77 et 2 à 88 ; de la Fosse-aux-Chênes, du Nouveau-Monde (partie située entre la rue Saint-Antoine et la rue du Collège), n°s 2 et 1 à 9 ; Richard-Lenoir, de la Rondelle, Saint-Antoine (partie située depuis la rue du Fort jusque la rue de la Fosse-aux-Chênes), n°s 37 et 61 à la fin ; Saint-Maurice, des Sept Ponts, de Tourcoing (partie située entre la place de la Fosse-aux-Chênes et la rue de l'Alma), n°s 1 à 79 et 2 à 58.

4e bureau, école de garçons, Boulevard d'Halluin. — Rues d'Alsace (N^os pairs), des Anges, boulevard d'Armentières (partie située entre le boulevard de la République et le boulevard d'Halluin), N°s 15 et 125 et 78 à 126 ; rues de la Barbe d'Or, Boileau, quai de Boulogne, rue Cadeau, quai de Calais, rues de la Chaussée, Christophe Colomb, Darbo, Duflot, quai de Dunkerque, rues de France (partie située entre la rue Jacquart et le boulevard d'Halluin.) N°s 61 et 65 à la fin, Fulton, de la Gaîté, quai de Gravelines, rue de la Guinguette, boulevard d'Halluin, rues Jacquard (partie située entre les rues de Tourcoing et Turgot, N°s 1 à 47 et 2 à 50, Jean-Bart, Malesherbes, de Menin, Racine, boulevard de la République (N^os pairs), rues Stéphenson, de Tourcoing (partie située entre la rue de l'Alma et le territoire de Tourcoing.) N°s 81 et 60, Vauban.

5e bureau, école de garçons, rue Turgot. — Rues d'Aboukir, d'Alexandrie, d'Alger (partie comprise entre la rue d'Oran et le territoire de Wattrelos), quai d'Anvers, rues et sentier de la Basse-Masure, Bayard, sentier du Beau-Chêne, rue de Bône, quai de Bordeaux, rues Buffon, du Caire, Columelle, de Constantine, de Courtrai, Daubenton, Delattre, Delespaul, Dombasle, Drouot, de l'Espierre, de Flandre, ruelle Fremaux, quai de Gand, rues Grétry, du Hutin, d'Iéna, de Jemmapes, Labruyère, Marengo, quai de Marseille, rue de Mazagran, boulevard de Metz, rues Meyerber, Milton, Olivier de Serres, Philippe le Bon, de Philippeville, Pierre Dujardin, de la Prospérité, des Récollets, Rollin, Rossini, Saint-Joseph, Saint-Laurent, de Sully, Thècle, Turgo, Voltaire, de Wagram.

6e Bureau, Ecole de garçons rue Ternaux. — Rues du Ballon, de Choiseul, du Collège (partie comprise entre la Grande-Rue et la rue du Nouveau-Monde, n° 1 à 137 et 2 à 124), rue du Fort (partie comprise entre les rues du Collège et de l'Ommelet, n° 7 et 24 à la fin), Grande-Rue (n° 87 à 157, partie comprise entre les rues du Collège et de l'Ommelet), rues du Gros-Saule, de l'Ommelet, de la Longue-Chemise, fort Mulliez, rue du Nouveau-Monde (partie située entre les rues du Collège et de l'Ommelet, n° 11 à la fin), rues de la Paix, Pellart (n° 83 à 141 et 74 à 128, partie comprise entre les rues du Collège et de l'Ommelet), rue Ternaux.

7e bureau, école de garçons, rue Montaigne. — Rue et place de l'Abattoir, rue d'Alger (Partie située entre la Grande-Rue la rue d'Oran), Ampere, place d'Audenaerde, rue de la Brasserie, quai de Brest, rue de Cartignies, place Chaptal, rues Condorcet, de la Conférence (Partie comprise entre la Grande-Rue et la rue d'Alger), du Duc, de l'Epidème, Fourcroy, Galilée, Galvani, Gay-Lussac, Grande-Rue (Côté gauche n° 159 à la fin. Partie comprise entre la rue de l'Ommelet et la limite du territoire, rues Lacroix, Lavoisier, Marc Sequin, Henri Martin, Montaigne, place Nadaud, quai de Nantes, rues d'Oran, Papin, Parmentier, Pellart (N°s 130 et 143 à la fin. Partie située entre les rues de l'Ommelet et Lacroix), Perrot, Plutarque, quai de Rouen, rues Saint-Louis, du Sentier, boulevard de Strasbourg, quai de Toulon, rue Traversière, rue et hameau de la Vigne, rue Villars.

Réunions publiques organisées par le « Parti ouvrier. — Le Parti ouvrier a fait afficher sur les murs de la ville, que des réunions publiques et contradictoires auront lieu :

Dhez le citoyen Catrice, Grande-Rue, jeudi 28 juillet, à 8 heures sous la présidence du citoyen Branquart, adjoint au maire.

Chez le citoyen Branquart, rue Neuve, samedi 30 juillet, à 8 heures, sous la présidence du citoyen César Vanmullen, conseiller municipal.

Dimanche 31 juillet, à 4 heures, à l'estaminet du Palais, au Pile, sous la présidence du citoyen Carrette, maire.

Ordre du jour : Elections du 7 août.

Un banquet offert aux membres du Congrès national des Sociétés de Géographie. — A l'occasion de la visite à Roubaix et à Tourcoing des membres du Congrès national des Sociétés de Géographie le comité de Tourcoing a organisé un banquet qui aura lieu le jeudi 4 août, à 6 heures 1/2 du soir. Un concert suivra le banquet et aura lieu à 8 heures et demie.

La cotisation pour le banquet est de 10 francs. Les personnes qui désireraient y prendre part sont priées d'envoyer leur adhésion, à M. O. Leburque, secrétaire, 80, rue de la Gare, avant le samedi 30 courant.

**Les concours de fin d'année à l'